



DOSSIER DE PROJET VOYAGE PASTORAL - MINEURS

Ce dossier est à compléter, au plus tôt, de façon prévisionnelle et à adresser à :
secretariatpartage2@catholique73.org

Votre groupe est-il composé de majeurs uniquement ?
Vous devez alors remplir un **dossier adapté** sur le site du diocèse.



Le présent document est établi entre le Service Diocésain des Pèlerinages Chambéry – Maurienne & Tarentaise » immatriculée au « registre des opérateurs de voyages et de séjours » sous le numéro IM073100056 pour l'Association Diocésaine de CHAMBERY - MAURIENNE & TARENTEISE représenté par M. Léo BATARDON, Directeur des Pèlerinages et le porteur de projet. En remplissant ce dossier, vous devez nommer un porteur de projet.

LE PORTEUR DE PROJET

NOM Prénom

Adresse postale

Structure : Paroisse, mouvement...

Adresse mail

Qualité, rôle

N° de téléphone

1 | INFORMATIONS SUR LE VOYAGE

Destination et étapes principales

Prix du voyage par personne

Date de début et de fin

Nombre de participants (Accompagnateurs compris)

2 | BUDGET DU VOYAGE

	Coût par personne en €	Coût global en €
Hébergement		
Transport		
Restauration		
Assurances (X€/ par jour et par personne)		
Autres		

POINT ASSURANCES



Le services des pèlerinage assure votre voyage via la Mutuelle St Christophe Assurance sous le N° de sociétaire 26000287. Cela implique des coûts, c'est pour cela qu'une participation financière est ajoutée au prix du voyage pour chaque personnes. Pour des majeurs, cela représente 2€ par jour calendaires et par personne. Ce prix descend à 1€ pour des mineurs.

3 | L'ÉQUIPE DU PROJET

	Resp. Administratif	Hébergement	Restauration
NOM Prénom			
Adresse postale			
Adresse mail			
Téléphone			

4 | PROGRAMME ET ACTIVITÉS

Précisez ici les activités prévues pendant votre voyage. Vous pouvez joindre un programme détaillé si vous en avez un.

5 | LISTE DES PARTICIPANTS

Merci de nous transmettre une liste ou tableau avec les informations suivantes pour chaque voyageur : Nom Prénom, adresse postale, adresse mail, téléphone et date de naissance.

6 | ACCORD ET SIGNATURES

Votre voyage engage la responsabilité des Diocèses de Savoie, de son archevêque et par conséquent le directeur des pèlerinages M. BATARDON Léo. Sous réserve du respect des règles du Code du Tourisme, ce dernier émet un avis favorable à la validation du projet.

Le directeur des pèlerinages

Le porteur de projet